

**Mademoiselle Nadège KOKEL** présentera ses travaux intitulés :

**« Le Cap-Vert : Mise en tourisme et enjeux de développement d'un petit espace archipélagique »**  
Spécialité : Géographie

**Le 3 avril 2009 à 14h00**

Lieu : **Université de La Rochelle**  
**Institut du Littoral et de l'Environnement**  
**Salle des Séminaires (rez-de-chaussée)**  
**2 rue Olympe de Gouges**  
**17000 LA ROCHELLE**

Composition du jury :

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>M. LESOURD Michel</b>     | <b>Professeur, Université de Rouen</b>                       |
| <b>M. MARROU Louis</b>       | <b>Professeur, Université de La Rochelle</b>                 |
| <b>Mme SACAREAU Isabelle</b> | <b>Maître de Conférences, HDR, Université de La Rochelle</b> |
| <b>M. VIOLIER Philippe</b>   | <b>Professeur, Université d'Angers</b>                       |

**Résumé :**

La mise en tourisme récente du Cap Vert, petit pays archipélagique atlantique en développement débuta sur l'île dite "balnéaire" de Sal pour aujourd'hui se diffuser aux autres îles de l'archipel. Le caractère archipélagique, jusqu'alors facteur de vulnérabilité, devient un support stratégique du développement de l'activité touristique. La discontinuité de l'espace, la volonté des différents acteurs, l'accessibilité des îles, leur capacité d'hébergement, leurs caractéristiques naturelles et les modalités de récréation qui y sont préférentiellement associées, sont autant d'éléments expliquant les différences de niveau et de type de développement touristique entre les îles. La spatialisation des pratiques touristiques au sein de l'archipel se traduit notamment par des taux de fréquentation variables, une intégration différenciée des lieux touristiques aux espaces de vie, des retombées économiques, sociales et environnementales différentes selon les îles. Si l'analyse géographique montre un bilan environnemental contrasté, le bilan économique affiche une croissance indéniable puisque le tourisme participait à hauteur de 18 % au PIB du pays en 2006. Les revenus engendrés par cette activité, les emplois directs et indirects induits, les aménagements qu'il finance en font un outil efficace de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des infrastructures. Cependant, le pays doit trouver de nouvelles solutions afin d'inscrire son développement dans une dynamique durable notamment en valorisant ses facteurs d'attractivité, en augmentant la part des investissements nationaux sans pour autant décourager les investisseurs étrangers qui sont le moteur de son essor actuel.